

PETIT DICTIONNAIRE

PETIT MERLONAL

POLITIQUE ET SOCIAL

PAR

MAURICE BLOCK

MEMBRE DE L'INSTITUT

BIBLIOTHÈQUE RÉDACTION

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET C^e, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1896

Tous droits réservés.

PRÉFACE

Le suffrage universel impose de graves devoirs aux citoyens. Y avons-nous bien réfléchi ?

Nous n'avons pas seulement à élire nos législateurs, parmi lesquels sont choisis les membres du gouvernement, mais encore nos conseillers généraux et municipaux. Ce devoir implique l'obligation d'apprécier leurs actes, puisqu'il faudra les réélire ou les changer.

Ces actes sont nombreux et variés, la plupart exigent des connaissances spéciales qu'on ne sait pas toujours comment se procurer. J'y ai pensé dès 1860, et j'ai entrepris alors le *Dictionnaire général de la politique*, pour lequel j'ai obtenu la collaboration des savants et des publicistes les plus éminents de la France, *sans distinction de parti*.

Le Dictionnaire, quoique d'un prix élevé, a reçu un très bon accueil du public, qui en a reconnu l'utilité.

Depuis lors, de nouvelles et très brûlantes questions ont surgi ; il est nécessaire de les examiner et d'en préparer la solution. Il importe, en outre, de rendre la nouvelle œuvre plus accessible au grand nombre, en la mettant à la portée de toutes les bourses.

J'ai donc rédigé un

PETIT DICTIONNAIRE POLITIQUE ET SOCIAL

de dimensions moindres et d'une rédaction très condensée qui est moins orné littérairement, mais qui renferme toutes les notions utiles à la pratique, qui est à jour et en même temps au courant de la science.

Pour rédiger le *Petit Dictionnaire*, j'ai profité de ma longue expérience qui m'a permis de contrôler les enseignements des principaux ouvrages sur les matières politiques et sociales qui, depuis Aristote, ont paru dans les divers

pays civilisés. Les vérités qui ont subi l'épreuve du temps ont été soigneusement recueillies et sont offertes, dans les pages qui suivent, aux réflexions du lecteur.

C'est ainsi que j'ai reproduit quelques articles de mon *Dictionnaire général*, avec la signature de leurs auteurs : Jules Simon, Charles de Rémusat, Guizot, Franck, etc., parce qu'il est impossible de faire mieux. J'ai ensuite utilisé de nombreux passages d'autres articles, indiquant le nom des auteurs soit dans le texte, soit en note, j'ai été heureux d'en pouvoir orner mon œuvre. Le reste, plus des trois quarts du livre, m'appartient en propre comme idée et comme rédaction. Il y avait bien des articles à renouveler ou à ajouter, et j'ai fait mon possible pour éviter des lacunes.

Nous espérons que le *Petit Dictionnaire* ne sera pas sans rendre des services en apportant, à ceux qui les lui demanderont, des « clartés » sur les matières politiques, économiques et sociales, en tout cas, des vues impartiales, fruits de l'expérience, exprimées sans arrière-pensées.

Paris, en Septembre 1896.

MAURICE BLOCK.

fait pas grand'chose, mais leur union, leurs efforts visibles d'être honnêtes, donne à leur parole une valeur morale, fait naître la confiance, et produit ainsi le crédit effectif. Dans les banques, qui ont généralement affaire à des établissements, des commerçants, possédant un certain avoir, on demande, pour escompter un billet, qu'il ait au moins trois signatures; c'est pour avoir des répondants.

Il est inutile d'ajouter que si, pour l'un, un crédit de 100 fr. est déjà un bienfait, tel autre aura besoin de 100.000 fr., et pour certaines entreprises 100 millions peuvent être nécessaires. Il faut beaucoup de capitalistes pour former la somme de cent millions, mais ne croyez pas que le gros mot de **capitaliste** soit bien réellement aussi gros qu'il en a l'air. Pour être capitaliste il suffit de prendre une action de (500 fr.) au moins; et bien, ma cuisinière est capitaliste, la vôtre aussi, sans doute; puis nombre d'ouvriers, d'employés, de petits commerçants et d'autres gens qui ne passent pas pour être riches, sont des capitalistes. Ils ont des économies, ils les placent à intérêts, les voilà capitalistes aussi bien que tel riche banquier ou propriétaire. Voilà comment les hommes coopèrent à une même œuvre et s'aident mutuellement.

A-t-on trop loué le crédit ?

CRÉDIT PUBLIC. Le plus généralement on emploie cette expression pour les prêts faits à un Etat. L'Etat peut posséder des propriétés ou des établissements productifs de revenu, mais c'est sur le produit des impôts qu'il vit. Seulement quelque riche que soit un pays, on ne peut pas demander aux citoyens de réunir subitement les grosses sommes qu'une circonstance exceptionnelle, la construction d'un chemin de fer, une guerre, peut exiger. En pareil cas, le plus souvent, le gouvernement, avec l'approbation des représentants de la nation, préférera un emprunt à un impôt extraordinaire, et pourvu qu'on l'emploie pour un but utile et qu'on l'amortisse, il n'y aura rien à dire.

Seulement, il ne faut pas que l'Etat y revienne trop souvent, qu'il n'accumule pas des dettes le cœur léger, sinon, le crédit public en souffrira. Le pays aura à payer plus cher le crédit, il pourra même le perdre tout à fait, s'il a tant emprunté qu'il ne peut plus payer les intérêts de ses dettes.

CRISES COMMERCIALES. Dans la première moitié de ce siècle et jusqu'à ce jour l'attention a été appelée, à diverses époques, sur ce qu'on est convenu de nommer crises commerciales, crises monétaires, sans trop se rendre compte de la différence que l'on semble attacher à ces deux dénominations. Qu'est-ce donc qu'une crise commerciale ? pourrait-elle exister sans crise monétaire ou

réciroquement ? Dans quelles circonstances les observe-t-on ?

Après une période de grande prospérité, 6 à 7 années en moyenne, et une hausse continue de toutes les valeurs et marchandises, sans que rien paraisse changé dans les apparences extérieures, tout à coup, par suite des besoins du commerce et de l'immobilisation d'un capital supérieur à celui que pouvait fournir l'épargne, les demandes d'escompte se succèdent aux banques d'une manière inusitée, le portefeuille se gonfle à vue d'œil, en même temps les billets de banque émis en échange du papier de commerce escompté se présentent de suite au guichet des remboursements, et sous l'influence des changes défavorables la réserve métallique diminue avec la même rapidité que le portefeuille se remplit. Les banques, pour enrayer ce mouvement, élèvent le taux de l'escompte avec une précipitation qui vient augmenter l'inquiétude générale. Enfin, quand, les demandes affluant toujours, non seulement l'élévation du taux de l'escompte, mais les difficultés opposées par les banques rendent la continuation des affaires, les renouvellements de la spéculation impossibles, il faut se liquider et vendre en baissant les prix : aussitôt les faillites, les suspensions paraissent, le change revient au pair, et le reflux des espèces commence.

Par suite de cette liquidation forcée, le portefeuille des banques diminue, l'encaisse se reconstitue, et le taux de l'escompte se trouve presque aussi rapidement ramené aux conditions ordinaires qu'il s'en était écarté.

La marche des affaires, aussi brusquement interrompue, produit une perturbation générale qui empêche toute reprise, avant qu'une liquidation plus ou moins complète et sérieuse ait permis à la confiance de revenir, avant qu'on ait pu se rendre compte des maisons qui ont résisté à l'ébranlement, ou dont le crédit n'a pas été atteint.

Une crise commerciale est donc un dérangement dans la marche des affaires, un défaut de compensation des effets de commerce sur les divers marchés du monde qui nécessite l'intervention des espèces métalliques, suivi du discrédit et de la dépréciation des marchandises; de la suspension, des faillites, de la déconfiture des maisons de commerce imprudemment engagées. Cette secousse se fait sentir au loin et réagit sur toutes les manifestations de la vie des peuples, telles que le mouvement de la population, mariages, naissances et décès, revenu public, etc. L'élévation du prix de l'argent, par suite des changes défavorables, détermine la baisse des fonds publics. Les ateliers suspendent le travail, les prix fléchissent, et dans le désarroi général les consommations diminuent. (C. JUGLAR.)

Tout cet ensemble de phénomènes est passager; leur durée ruinerait les nations. On les a plus remarqués depuis le commencement du siècle, mais si les temps modernes

1. Les Etats, à l'occasion d'emprunts considérables, ont quelquefois recherché la garantie collective de plusieurs grands banquiers.

en sont plus affectés, cela tient à ce que le crédit est plus étendu. Autrefois, leur développement était moins rapide, leur action plus longue. C'est surtout dans ces derniers temps que le retour périodique des crises a été observé, et que leur coïncidence en France, en Angleterre, en Allemagne et aux Etats-Unis, a éveillé l'attention. C'est qu'en effet une solidarité paraît exister entre les grands pays du commerce et de l'industrie. Autrefois, les affaires, moins liées, ne s'engageaient pas sur une aussi grande échelle supportées par le crédit. On travaillait en vue du marché que l'on connaissait, dont les besoins étaient limités. Aujourd'hui c'est pour le monde entier qu'on travaille, et quoique au premier aspect la demande semble devoir être illimitée, cependant il y a des moments où la production est insuffisante, d'autres où il y a engorgement, même, par suite de l'élévation continue et trop rapide des prix. Cela tient aux conditions générales de l'industrie, à la puissance des engins, à l'immobilisation de capital nécessaire pour supporter la concurrence, et à l'impossibilité, une fois engagé dans cette voie, de s'arrêter sous peine de pertes considérables. Jadis, en dehors de ces conditions, il y avait et il y a encore du malaise, des troubles; mais comme le crédit était presque inconnu, on ne rencontrait pas de ces suspensions terribles qui entraînent tout dans leur chute en rétablissant l'équilibre des prix par une réaction trop vive. La guerre, la disette, les épidémies étaient des fléaux très puissants; aujourd'hui l'abus du crédit paraît l'emporter sur eux. En Angleterre, c'est surtout depuis la fréquente intervention du crédit que les crises se sont régularisées. On comprend comment les affaires au comptant ne peuvent jamais les produire.

Causes des crises. — Les disettes, les guerres, les révolutions, les changements de tarif, les emprunts, les variations de la mode, de nouvelles voies ouvertes au commerce, voilà les principales causes invoquées tour à tour. Mais le véritable critérium serait de les voir, dans des circonstances semblables, reproduire les mêmes effets. Malheureusement cette relation évidente entre les causes et les effets est assez rare dans les phénomènes sociaux et dans tout ce qui touche à la vie. Dans cette incertitude, on invoque successivement les causes les plus contraires pour expliquer les mêmes faits. On a le droit d'être surpris de la légèreté, de la facilité avec laquelle l'esprit humain accepte tout ce qu'on lui propose; il est tellement avide de se rendre compte que lorsqu'il ne trouve rien de mieux, il se paye de mots. En effet, la multiplicité même des causes que l'on invoque suffit, il nous semble, pour prouver leur peu d'efficacité, puisque, alors qu'une seule devrait suffire, on en accumule un grand nombre; or, comme elles ne sont pas toujours réunies, on peut penser, en les éliminant une à une, qu'aucune d'elles n'est

déterminante, puisque son intervention n'est pas indispensable pour produire le résultat qu'on lui attribue.

La cause déterminante est ailleurs; elle est la conséquence d'un état antérieur qu'il faut étudier avec soin. C'est ce qu'en médecine on appelle la prédisposition. Le froid, par exemple, est la cause de beaucoup de maladies: chez l'un des rhumatismes, chez l'autre d'une pneumonie, chez un troisième d'une pleurésie. La cause restant la même, le résultat est pourtant tout différent. C'est la prédisposition locale qui fait pencher la balance dans un sens ou dans un autre, et la preuve, c'est qu'en son absence le froid ne produit aucune maladie sur un individu sain. Il en est de même pour les crises.

« Pour résumer en une seule proposition le résultat de nos études sur la matière, nous dirons que les crises sont la réaction naturelle qui se produit après des efforts pour accroître encore la production déjà poussée à l'excès, et si les crises sont plus intenses de nos jours que dans nos siècles derniers, c'est que nous disposons actuellement de moyens de production inconnus à nos pères. On devra donc s'habituer à l'idée du retour périodique de ces tourmentes commerciales qui, jusqu'ici du moins, paraissent une des conditions du développement de la grande industrie (Clément JUGLAR).

L'impulsion donnée au travail est telle que, pendant quelques années, les matières premières suffisent à peine aux manufactures, les importations et les exportations augmentent sans cesse; puis, sans qu'on s'y attende, tous les canaux sont remplis, il n'y a plus d'écoulement possible, toute circulation cesse et une crise éclate. Les spéculations s'arrêtent; l'argent, si abondant quelques mois auparavant, diminue; la réserve disparaît à son tour; les appels de fonds continuent; on ne peut y satisfaire; les titres flottants viennent sur le marché: de là, dépréciation de toutes les valeurs, obligation de se liquider dans les plus mauvaises conditions. Ces écarts, ces excès de la spéculation, sont trop dans la nature humaine pour qu'on puisse les prévenir par aucune mesure.

Durée et liquidation des crises. — La durée des crises est en général assez courte, si l'on ne considère que les moments les plus critiques pendant lesquels les demandes d'escomptes, la diminution de la réserve métallique, les changes défavorables engagent les banques à élever, coup sur coup, le taux de l'intérêt. Aussi longtemps que la confiance donne le crédit, il entraîne tout à sa suite. Les facilités qu'il procure engagent les transactions sur une grande échelle sans que l'on s'occupe des prix; le crédit n'est-il pas là pour vous soutenir et vous dégager? Mais il arrive un moment où, par la difficulté des échanges, il faut faire intervenir la balance métallique, alors les crises éclatent, la panique s'empare du public, les transactions s'arrêtent et les suspensions paraissent. Le cré-

dit s'éclipse complètement, par son absence on juge de son utilité, mais en réalité on ne perd qu'une faible partie de ce qu'on lui devait. Cet état ne se prolonge pas au delà de six semaines à deux mois, puis vient la liquidation de la crise qui se prolonge de dix-huit mois à deux ans. A l'activité des années précédentes succède une langueur du commerce, réduit aux seules opérations du comptant. La hausse continue des prix des années précédentes, remplacée par une baisse rapide, arrête toutes les affaires qui trouvaient dans le crédit leur principal soutien.

L'exagération du commerce intérieur et extérieur, à des prix enflés par la spéculation et non aux prix naturels, voilà la principale cause de tous les embarras. Les produits ne pouvant s'écouler à un prix constamment supérieur, tous les échanges s'arrêtent, la marchandise étant offerte, la baisse est rapide: elle atteint de 25 à 30 p. 100 en quelques mois, effaçant ainsi, en un instant, la hausse de plusieurs années. Alors l'échafaudage si brillant du crédit s'écroule, les primes ont disparu: les valeurs ne trouvant plus d'acheteurs, il faut se liquider et abandonner ses rêves, réalisant une perte, là où une année plus tôt on comptait sur une fortune. Il ne faudrait pas cependant en conclure que le crédit et la spéculation sont funestes, car si les embarras commerciaux sont assez courts, une année ou deux au plus, les époques prospères présentent une succession continue de plusieurs années, six à sept en moyenne. Pendant cette période la progression est générale. L'argent, très abondant, s'offre à vil prix sur le marché, l'intérêt baisse au-dessous de 3 p. 100; on répond de suite aux demandes de fonds; les souscriptions ouvertes sont de beaucoup dépassées; il faut les réduire, et tout cela quels que soient les événements qui viennent se jeter à la traverse. Dans ce moment, une grande guerre ne saurait arrêter le mouvement; les ressources sont telles qu'elles suffisent à tout, même aux plus énormes emprunts, les fonds publics peuvent en être affectés, le mouvement commercial ne se ralentit pas, se prolonge encore, jusqu'à ce que le portefeuille de la banque soit engorgé par des escomptes supérieurs à ceux de la dernière crise. Ce fait seul, qui précède toutes les mesures restrictives, indique assez les besoins, les embarras du commerce, qui ne peut continuer ses opérations sans faire de plus grands emprunts au crédit. On n'en est pas moins surpris, à la suite de ces bouleversements, du développement des sociétés, de leur activité et de leur puissance. Quant au retour périodique des crises, il se trouve clairement indiqué par leur simple énumération depuis le commencement du siècle. En voici la liste:

EN FRANC.	EN ANGLETERRE.	AUX ÉTATS-UNIS.
1326	1826	1826
1830	1830	»
1836	1836	1837
1839	1839	1839
1847	1847	1848
1857	1857	1857
1864	1864	Guerre de la Sécession

La simple inspection du tableau qui précède démontre la solidarité de ces contrées, puisque, à quelques mois de distance, nous les retrouvons dans la même situation.

Plus on observe les crises commerciales depuis que l'on possède des relevés officiels de la situation des banques en France, en Angleterre et aux États-Unis, c'est-à-dire depuis le commencement du siècle, plus on demeure convaincu que leur marche, leurs accidents deviennent de plus en plus simultanés, et que dès qu'un embarras se fait sentir d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique, il est rare qu'il ne réponde pas du côté opposé. Si nous resserrons le cercle de nos recherches, nous constatons qu'en Angleterre et en France, depuis 1800, les crises ont suivi une marche régulière et parallèle, éclatant et se liquidant presque aux mêmes époques. (C. JUGLAR.)

Opinions des principaux économistes. — J.-B. Say pensait que l'empressement du public, dans les crises, à réclamer le remboursement des billets, le *run* sur la banque, en un mot, selon l'expression anglaise, tenait à l'excès d'émission, ce qui faisait baisser la valeur de l'or et engageait à l'exporter là où il la conservait entière. La multiplication de l'agent de circulation pour l'escompte donnait ainsi aux affaires une extension non proportionnée aux capitaux.

J.-B. Say accusait à tort l'excès d'émission des banques; la cause de tout le mal, c'est l'excès d'émission des effets de commerce, des lettres de change qui ne se compensent pas à l'échéance, parce que les produits dont le prix s'est élevé circulent plus lentement; pour combler le vide, il faut avoir recours aux espèces.

Senior fait remarquer qu'en 1825 l'exportation des métaux précieux s'est élevée à 4.400.000 livres sterling. De 1855 à 1857, en France, si on en juge par les achats de lingots, la somme exportée dépasse 1.300 millions de francs!

James Wilson attribue les crises à une simple fièvre de spéculation, à un moment donné, par suite des apparences séduisantes de certaines opérations. Mais qui provoque ce vertige? C'est ce qu'il n'indique pas.

Tooke cherche à montrer la liaison des crises avec l'élévation du prix des céréales, dont le retour est aussi périodique. Il insiste sur les variations du cours des changes et avec beaucoup de sagacité indique son importance pour la balance des paiements à l'étranger. Dans un tableau très curieux, il indique la coïncidence d'un change favorable avec la diminution des dépenses extérieu-

EN FRANCE.	EN ANGLETERRE.	AUX ÉTATS-UNIS
1804	1803	»
1810	1810	»
1813	1815	1814
1818	1818	1818

res (guerre, achats de grains, etc.). L'intervention de ces deux dernières causes n'est pas toujours nécessaire, car, en 1825, alors qu'elles n'agissaient pas, la dépression des changes fut telle que le drainage de la réserve métallique continua la plus grande partie de l'année.

On ne peut juger de l'excès ou du défaut de la circulation d'après le nombre des billets émis à la réserve métallique. L'exportation ou l'importation des métaux précieux, *le change*, en un mot, *l'indique seul*.

En Angleterre, l'exagération de l'émission et des spéculations en tous genres ont surtout préoccupé les auteurs qui ont traité des crises commerciales. En France, Coquelin, dans son ouvrage *Du crédit et des banques*, rappelle l'opinion de J.-B. Say; mais au lieu d'accuser le simple remboursement des billets, il croit que ce sont plutôt les dépôts en comptes courants que l'on retire en numéraire. Les banques privilégiées seraient la cause de tout le mal. Leur monopole produit un engorgement des fonds de l'épargne et un débordement de ces fonds cherchant un emploi. M. du Puynode, dans son ouvrage : *De la monnaie, du Crédit de l'Impôt*, partage entièrement les opinions déjà exprimées par M. Coquelin.

Moyens de prévenir les crises. — On a proposé différents moyens pour arrêter ou prévenir les crises, voici ce qu'en pense M. Clément Juglar : « Nous passerons sous silence les opinions plus hasardées et extra-scientifiques qui ne craignaient pas de proposer le retour ou au moins déguisé au papier-monnaie.

« A toutes les époques, la banque a toujours livré à la circulation une somme bien supérieure à son capital, en acceptant les sacrifices passagers que la position lui imposait, et que l'intérêt de ce capital immobilisé en rente compensait et au delà dans les années prospères. Son capital même, toujours disponible, ce qui serait conforme à son institution, ne préserverait pas l'encaisse dans les moments difficiles. Le compte rendu des opérations de la banque nous apprend, en effet, que les achats de lingots se sont élevés à la somme de 1.300.000.000 fr., de 1855 à 1857, ce qui représente près de quinze fois le capital.

« Quant aux dépôts et aux comptes courants, nous avons exposé l'opinion de Coquelin, soutenue par M. du Puynode. Malheureusement, si elle séduit au premier aspect, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elle ne s'accorde pas avec les faits, quand on prend la peine de la contrôler sérieusement sur les chiffres officiels.

« En France et en Angleterre, les oscillations considérables, puisqu'elles peuvent varier *chaque année*, de 33 p. 100 environ en Angleterre, et de 50 p. 100 en France, ne présentent pas, comme on pourrait le penser, leur minimum au moment des plus grands embarras des affaires et quand on rappelle tous les capitaux disponibles.

« Dans les deux dernières périodes, en 1847 et en 1857, le minimum des dépôts s'observe dans les années qui précèdent la crise en France et en Angleterre.

« Le maximum que l'on remarque dans les années les plus prospères est presque atteint l'année même où se rencontre le minimum... »

On a proposé comme moyen de prévenir les crises : la fixité du taux de l'escompte. Un auteur anonyme pense que cette fixité produirait, ce que tout le monde désire, l'inappréciable bienfait d'une sécurité parfaite pour la circulation toujours régulière et facile des engagements qui représentent les échanges réalisés. Pour proposer la fixité du taux de l'escompte et l'augmentation de la circulation des billets comme moyen de salut, il faut avoir oublié les crises de 1804, 1810, 1813, 1818, 1826, 1830, 1839, 1847, pendant lesquelles ni la fixité de l'escompte, maintenu à 5 p. 100, ni la liberté d'émission qui était entière dans quelques pays, n'ont pu prévenir aucun désastre.

Les crises, comme les maladies, dit M. Juglar, paraissent une des conditions de l'existence des sociétés où le commerce et l'industrie dominant. On peut les prévoir, les adoucir, s'en préserver jusqu'à un certain point, faciliter la reprise des affaires; mais les supprimer, c'est ce que, jusqu'ici, malgré les combinaisons les plus diverses, il n'a été donné à personne. Proposer un remède à notre tour, quand nous reconnaissons le peu d'efficacité de ceux des autres, n'est ni possible ni nécessaire, d'autant moins que, par une évolution naturelle, l'équilibre se rétablit et prépare un sol ferme sur lequel on peut s'appuyer sans crainte, pour parcourir une nouvelle période. C'est déjà beaucoup que de connaître la nature et le siège du mal; une modification du système ne suffit pas pour l'arrêter ou le supprimer; il appartient seulement à l'expérience et à l'activité intelligente de ceux auxquels est confiée la direction des institutions de crédit, d'en restreindre ou d'en atténuer les fâcheux résultats.

CROISSANT. Le croissant ne représente pas précisément les armoiries de la Turquie, mais il est l'emblème de ce pays, et dans le langage ordinaire il est synonyme d'Empire ottoman. Des explications très diverses ont été données sur l'origine de cet emblème, mais aucune ne paraît fondée sur des documents authentiques.

CULTES. Il ne s'agit ici de considérer les cultes, ni en eux-mêmes, ni dans leur valeur comparative, ni dans leur histoire. Il ne peut être question que de leurs rapports avec l'État. C'est le seul point de vue sous lequel la politique ait à les envisager.

Ces rapports ne sont pas aussi variés qu'on pourrait le croire. L'Église et l'État ne peuvent se trouver l'un vis-à-vis de l'autre que dans l'une de ces quatre positions :